

Design de communication, espace et volume

RNCP5657 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	321
Code(s) ROME	E1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Design de communication, espace et volume est un professionnel du design, salarié ou indépendant, qui conceptualise et formalise des créations appliquées au secteur de la communication en espace et en volume. Il intervient dès l'amont de la création, intègre le cahier des charges dans sa réflexion et possède les compétences techniques nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Son implication dans le processus de création fait appel à la créativité, l'esprit d'innovation, la culture générale et artistique, l'identification des signes et des tendances, l'ouverture internationale, la curiosité, la capacité d'écoute, ainsi que la connaissance des univers 'produit' et des enjeux du marketing et de la communication.

Ses compétences techniques requièrent, outre une pratique de veille technologique :

- la connaissance des matériaux, de leurs propriétés, de leurs conditions de mise en oeuvre et de leurs modes d'assemblage ;
- la maîtrise des procédés d'éclairage ;
- la connaissance des outils informatiques, des logiciels professionnels spécifiques et des techniques d'impression ;
- la prise en compte des enjeux économiques, ergonomiques, écologiques, de la réglementation en vigueur et de la faisabilité des projets.

Son inscription dans la démarche de projet suppose :

- l'aptitude au travail en équipe et au dialogue avec des interlocuteurs variés ;
- la capacité d'adaptation à des contextes très diversifiés ;
- une forte et efficiente réactivité permettant le respect de délais souvent très courts.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agences conseil en communication volume ; agences conseil en exposition et événement ; structures de conception et de fabrication en publicité sur le lieu de vente ; agences de design conseil en packaging. Designer de communication indépendant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BTS Design de communication, espace et volume peut accéder, directement ou après avoir acquis une expérience en entreprise et/ou poursuivi ses études (notamment au niveau II, en Diplôme supérieur d'arts appliqués), aux fonctions de concepteur, directeur artistique ou responsable de bureau d'étude, chef de projet, chef de fabrication ou responsable technique.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 353 €
Selon la branche	8 150 € – 11 046 €
Prise en charge	Branches concernées
10 353 €	Valeur par défaut · 211 branches
11 046 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 150 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP1124

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5657/>